

DISPARITION DE L'AREP :

Un signal d'alarme pour tout le mouvement associatif réunionnais

La liquidation judiciaire de l'Association Réunionnaise d'Éducation Populaire (AREP), acteur historique de l'éducation populaire à La Réunion depuis 1962, est un événement très préoccupant pour l'ensemble du mouvement associatif. Malgré l'engagement remarquable de ses équipes et un projet de reprise porté par les salariés, la procédure judiciaire entraîne la disparition d'une structure qui a occupé, pendant plus de six décennies, une place centrale dans la vie sociale et territoriale de l'île.

Le bilan humain, social et territorial est considérable. Soixante et un salariés perdent leur emploi, soixante et une familles vacillent. Un patrimoine de compétences, de savoir-faire et de relations de confiance avec les habitants risque de disparaître avec eux, ce qui fragilise l'intervention de proximité et la continuité des actions au bénéfice des populations.

Le Mouvement associatif de La Réunion (MAR) exprime sa profonde solidarité avec les salariés, les bénévoles et toutes les personnes qui ont fait vivre l'AREP. Il rend aussi hommage à toutes les associations qui ont disparu avant elle, souvent dans l'indifférence générale. Pour le MAR, cette disparition n'est pas un accident isolé : elle révèle les fragilités structurelles du modèle économique associatif.

Financements publics réduits ou instables, charges en hausse, absence de visibilité pluriannuelle, procédures toujours plus lourdes : cette pression permanente a un coût que l'on mesure mal. Pour survivre, les associations y consacrent des forces qui manquent alors à leur projet. Les structures qui dépendent largement de financements publics, et de personnels qualifiés indispensables à leurs missions, sont les plus exposées.

Corps intermédiaires entre les citoyens et les institutions de la République, lieux où se forge au quotidien la citoyenneté active, elles peinent pourtant à bâtir un véritable partenariat avec les collectivités qui attribuent subventions et marchés publics. En cause : le financement à l'année et la discontinuité des politiques

engagées, que les changements de majorité accentuent encore.

C'est pourquoi le MAR alerte régulièrement les pouvoirs publics sur les conséquences des arbitrages budgétaires. Il défend la reconnaissance effective de la contribution des associations à la cohésion sociale, à l'éducation populaire, à l'insertion professionnelle, à la lutte contre les exclusions et au développement des territoires. Il appelle à renforcer le dialogue entre associations, État et collectivités, afin que les décisions financières tiennent compte des réalités du terrain.

La disparition de l'AREP rappelle que la réduction des dépenses publiques ne se mesure pas aux seules économies immédiates. Quand une association cesse son activité, le coût collectif est lourd : emplois détruits, parcours d'insertion interrompus, accompagnements fragilisés, compétences perdues, solidarités de proximité affaiblies, familles entraînées vers l'instabilité. Reconstituer ces capacités et cette expertise, quand c'est possible, demande plus de temps et de moyens que les économies initialement recherchées.

Pour le MAR, il est donc indispensable de dépasser une logique strictement annuelle et comptable. Cela suppose :

- des engagements publics pluriannuels ;
- des montants et modalités de financement adaptées aux missions exercées ;
- la reconnaissance du coût réel des actions ;
- des mécanismes d'alerte et de concertation suffisamment précoces pour prévenir les ruptures d'activité.

L'éducation populaire relève d'une responsabilité partagée entre pouvoirs publics et acteurs associatifs. Il convient peut-être de la sanctuariser, à l'abri des aléas budgétaires et des alternances politiques. Le MAR appelle les pouvoirs publics et les associations à être ensemble libres et créatifs, pour redonner toutes ses chances à la solidarité.

→ LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DE LA REUNION

Notre rôle est de défendre la place fondamentale des associations dans la société et de plaider pour des politiques publiques en faveur de la vie associative.

Nos membres : CRAJEP, Ligue de l'Enseignement, UDAF, URIOPSS, FAS OI Réunion Bénévolat, Solidarnum, Ligue des Droits de l'Homme, Fédé Péri, URSIAE